

Les 13 communes adhérentes du SIA Morge et Chambaron



Les compétences du syndicat

- ★ Créé en 1976, avec 11 communes
- ★ c'est un syndicat mixte fermé
- ★ il est sur le territoire de 2 communautés de communes (Plaine Limagne, Combrailles Sioule et Morge) et 1 communauté d'agglomération (Riom Limagne Volcans)
- ★ il est compétent en assainissement collectif sur toutes les communes adhérentes : collecte, transfert et traitement des eaux usées domestiques et industrielles, et traitement des boues
- ★ il est compétent en assainissement non collectif sur toutes les communes sauf Artonne et St Myon : diagnostic, contrôle, entretien et réhabilitations des installations individuelles
- ★ 26 délégués représentent les 13 communes en conseil syndical

Quelques chiffres...

- ★ 9 100 habitants
- ★ 4158 abonnés au service assainissement collectif
- ★ 122 km de réseaux



- ★ 11 postes de relèvement
- ★ 1 station de traitement de capacité 16 500 hab aux Martres/Morge

SPL SEMERAP : exploitant

★ Le syndicat finance les travaux d'investissement : extensions de réseau, renouvellement, les études, prestations extérieures, etc... Il reçoit des subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

★ La SEMERAP assure l'exploitation des ouvrages du syndicat : elle veille au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement et des installations que lui a confiées le syndicat par contrat de délégation de service public.

Coordonnées du syndicat

Président : **Jean-Michel GALTIER**                      Secrétaire : **Géraldine DEL GAUDIO**  
Vice-présidents : **Daniel LABBE** et **Nicolas MIALON**

Siège social : Semerap PEER Rue Richard Wagner BP 60030 63201 RIOM Cedex 01

Bureau : 112 rue Les Fours à Chaux 63350 JOZE      Tel : **04 73 28 90 23**  
[sia.morge.chambaron@wanadoo.fr](mailto:sia.morge.chambaron@wanadoo.fr)      [www.sia-morge-chambaron.fr](http://www.sia-morge-chambaron.fr)

**Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30**